



## DOSSIER

### Apprendre l'allemand en France, le français en Allemagne

Un dossier coordonné par Joachim Umlauf et Jérôme Vaillant,  
publié avec le soutien du Goethe-Institut et en partenariat avec l'ADEAF

#### En guise d'introduction

Si nous vous présentons dans ce dossier des informations et discussions actuelles sur la situation de l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, c'est aussi pour vous faire part de notre inquiétude face aux développements actuels. En Allemagne, le nombre d'élèves apprenant le français est relativement stable depuis quelques années. Or, s'il faut louer la « stratégie France » du Land de la Sarre qui prévoit un véritable bilinguisme d'ici 2030 aussi bien que les essais de développer une « stratégie Allemagne » en Alsace-Lorraine, le volet de la réforme du collège en France qui prévoit la suppression des classes européennes et bilangues (au moins celles où les enfants n'apprennent pas l'allemand depuis le primaire, qui sont largement majoritaires) nous inquiète beaucoup. De manière générale, l'on pourrait être d'avis que par ces temps où l'anglais « globalisé », détaché en grande partie de sa culture d'origine, s'impose de plus en plus en tant que « lingua franca » moderne et que chaque jeune européen doit effectivement maîtriser pour réussir professionnellement et pouvoir être mobile, et où l'espagnol en tant que deuxième langue « dénationalisée » rencontre de plus en plus de succès parmi les parents des élèves ayant à choisir une langue étrangère, la promotion du français en Allemagne et de l'allemand en France semble quelque peu contradictoire, comme une bizarrerie nostalgique d'un milieu

franco-allemand replié sur lui-même, qui tient à ses privilèges acquis. Autrement dit, faut-il continuer une politique linguistique volontariste pour les deux langues, c'est-à-dire sommes-nous d'avis qu'il est politiquement et culturellement *important* qu'un *grand nombre* de jeunes dans nos deux pays apprennent la langue du voisin ? Faut-il privilégier l'apprentissage de l'allemand en France – même sans demande sociale équivalente – par des mesures appropriées ? La réponse à cette question est étroitement liée à l'histoire même de la réconciliation, du narratif franco-allemand et à la valeur et l'importance qu'on leur donne pour la construction européenne passée et à venir.

Nous connaissons cette *success-story* qui décrit la reprise du dialogue entre la France et l'Allemagne après 1945, sous l'impulsion de quelques individus courageux et sans rancœur comme Alfred Grosser et Joseph Rovin. Ils portaient de l'idée de la nécessité d'échanges réguliers, d'une connaissance mutuelle, d'un respect réciproque, d'une compréhension accrue pour éviter de nouveaux conflits à l'avenir. Mettre particulièrement les jeunes en contact, créer une vraie mobilité franco-allemande étaient ensuite à l'origine de la création de nombreux organismes et institutions tels que l'OFAJ ou l'Université franco-allemande. Et l'on s'est rendu compte après 1990 – malgré une réconciliation établie et presque achevée – qu'il ne fallait pas en rester là

et que l'on devait, pour faire avancer l'intégration européenne dont la France et l'Allemagne paraissent être les éléments-clés, familiariser chaque nouvelle génération avec cette histoire réussie et étonnante. Et certains continuent encore aujourd'hui à être persuadés que lorsque nos deux pays, avec leurs structures, orientations et traditions politiques si différentes, trouvent un compromis viable à des problèmes et questions politiques complexes, c'est l'Europe entière qui peut en profiter et ainsi avancer.

Que la (bonne) connaissance de la langue de l'autre a contribué largement à ce développement positif et à cet approfondissement va de soi. Bien sûr, la langue en soi ne suffit pas pour assurer la compréhension et la bonne entente. On apprenait dans l'entre-deux-guerres par exemple souvent la langue de l'autre pour mieux pouvoir vaincre l'ennemi, mais elle en est une pièce majeure sans laquelle une compréhension approfondie incluant l'acceptation de l'autre dans ses différences culturelles, dans son altérité, ne peut pas être atteinte. Mais ne soyons pas bornés : il y a certainement des milliers et milliers de contacts franco-allemands réussis sans connaissances linguistiques approfondies, dans les jumelages, des échanges scolaires, des rencontres touristiques etc. et il faut tout faire pour continuer à favoriser ces contacts. Mais pour arriver à former de vrais passeurs et médiateurs, impliqués dans ces nombreuses et permanentes consultations franco-allemandes et européennes au niveau sociétal, politique, culturel et économique, ceux qui sont en mesure d'expliquer la France aux Allemands et l'Allemagne aux Français, comme des journalistes, correspondants, universitaires et enseignants, nous avons besoin d'une large base d'apprenants des deux langues. L'université franco-allemande avec ses plus de cent cursus universitaires binationaux (et parfois trinationaux) a besoin d'un énorme vivier pour pouvoir recruter les milliers d'étudiants excellents qui franchissent tous les ans le Rhin dans les deux sens. Dès le début, c'est une politique linguistique volontariste qui a été

inscrite dans le processus de rapprochement entre la France et l'Allemagne. Le traité de l'Élysée stipulait en 1963 :

Les deux Gouvernements reconnaissent l'importance essentielle que revêt pour la coopération franco-allemande la connaissance dans chacun des deux pays de la langue de l'autre. Ils s'efforceront, à cette fin, de prendre des mesures concrètes en vue d'accroître le nombre des élèves allemands apprenant la langue française et celui des élèves français apprenant la langue allemande. Le Gouvernement fédéral examinera, avec les gouvernements des Länder, compétents en la matière, comment il est possible d'introduire une réglementation qui permette d'atteindre cet objectif. Dans tous les établissements d'enseignement supérieur, il conviendra d'organiser un enseignement pratique de la langue française en Allemagne et de la langue allemande en France, qui sera ouvert à tous les étudiants.

Depuis, une commission d'experts pour la « Schulische Bildung » (il y en a une autre pour la « Berufliche Bildung »), composée de représentants des ministères, des Länder et des institutions des deux pays, se réunit une fois par an et veille au sort des deux langues dans l'autre pays. En 2015, elle aurait pu être, côté allemand, aussi irritée que nous tous qui nous occupons de l'enseignement de l'allemand en France, par les objectifs et mesures de la réforme du collège, plus particulièrement ceux relatifs aux langues étrangères. Cette réforme semble justement ne plus tenir compte de cette priorité exprimée dans le traité de l'Élysée. Stupéfaits, nous avons constaté que le ministère français de l'Éducation nationale envisageait la suppression des classes bilingues dites de « non-continuité » et des classes européennes, à savoir justement les mesures et instruments introduits au nom de ce volontarisme linguistique au moment (en 2003) où l'allemand était largement en train de perdre du terrain face à la montée constante de l'intérêt pour l'espagnol. Lors des premières réunions et de la première vague de protestations d'acteurs et d'associations, le ministère a mis l'accent

sur sa volonté de faire d'autre façon la promotion de l'allemand et d'augmenter le nombre d'enfants apprenant l'allemand, au primaire notamment. On nous expliquait également qu'on agissait dans un souci d'égalité entre les élèves puisque c'était les soi-disant enfants privilégiés qui auraient avant tout profité classes bilingues – une égalité qui revient pour beaucoup à un nivellement par le bas.

En tant que centre culturel chargé par le ministère allemand des Affaires étrangères de représenter la culture allemande à l'étranger et de faire la promotion de l'allemand, le Goethe-Institut a adopté une attitude intermédiaire, si j'ose dire. Tout en critiquant les points néfastes de cette réforme, nous avons voulu dialoguer avec nos partenaires français concernés – ministère, inspecteurs, professeurs, associations etc. – pour rassurer, renforcer les réseaux, réfléchir à de nouvelles mesures accompagnant la réforme, essayer de maintenir l'allemand, parler du renforcement de l'allemand dans le primaire. Une série d'ateliers et rencontres autour de différents thèmes concernant l'allemand, des formations pour enseignants, des journées d'études ont eu lieu entre septembre et décembre 2015, entre autres, à Nancy, Strasbourg, Paris, Lyon, Aix-en-Provence et à La Réunion. Des projets pédagogiques très utiles, des plateformes internet proposant du nouveau matériel pédagogique ont vu le jour et les réseaux ont été renforcés.

Ce dossier est le résultat de la journée d'études clôturant pour ainsi dire cette longue série de rencontres. Nous avons, en partenariat avec la revue *Allemagne d'aujourd'hui* et l'ADEAF, voulu réunir des spécialistes, des représentants de structures et institutions (comme des anciens recteurs et inspecteurs) et des universitaires autour de la question du statu quo de l'enseignement du français et de l'allemand dans les deux pays. Vous trouverez ainsi dans leurs intéressantes contributions beaucoup d'informations supplémentaires en vue d'une mise en perspective plus objective de la discussion sur la réforme des langues et sur la situation générale de l'enseignement des deux

langues. Le résultat est pourtant sans appel : personne parmi les intervenants sollicités n'a pris la défense de cette réforme qui menace massivement, selon la grande majorité des experts, l'enseignement de l'allemand en France. Face aux protestations sans fin contre la suppression des classes bilingues, le ministère, quelque peu usé, semble avoir assoupli un peu ses positions. Pas mal de décisions concernant le maintien des classes bilingues seraient ainsi prises au niveau des rectorats. Ce qui, nous semble-t-il, accroît encore l'inégalité effective de ces mesures, si nous comprenons par le terme « égalité » la possibilité pour tous les jeunes Français d'acquérir de bonnes connaissances en allemand : d'après des chiffres présentés au mois de janvier 2016, la quasi totalité des classes bilingues seraient maintenues à Paris, à peu près 30 % à Lyon et 3 % à Caen. Et certaines écoles privées annoncent déjà un renforcement de leur offre d'allemand. Bonne lecture malgré tout

– Joachim UMLAUF –

Directeur du Goethe-Institut de Lyon et de  
Marseille, de 2009 à 2015 directeur du  
Goethe-Institut Paris et Bordeaux

L'ADEAF, dont le but est de promouvoir l'enseignement de l'allemand en France dans une perspective de pluralisme linguistique, compte 2000 adhérents soit près de 25 % des enseignants d'allemand. L'ADEAF est un relai d'information efficace pour le réseau franco-allemand et coopère très régulièrement, avec l'Institut Goethe, à des actions de promotion de l'allemand sous différentes formes (vidéos, brochures, etc.)

L'ADEAF a donc vocation à être partie prenante de cette journée d'étude aux côtés du Goethe-Institut et de la revue *Allemagne d'aujourd'hui*. Jérôme Vaillant n'a pas pu faire le déplacement mais nous bénéficions de tout le travail qu'il a accompli en amont, en coopération avec Joachim Umlauf. Les contributions des intervenants sont publiées, sous l'égide de l'Institut Goethe, à la fois dans *Allemagne d'aujourd'hui* et le bulletin de l'ADEAF.

Depuis dix ans, le pourcentage d'élèves apprenant l'allemand en France s'est stabilisé autour de 15,2 %, 19 % des élèves apprennent le français en Allemagne. Ces moyennes cachent de fortes disparités régionales mais nous devons nous demander si ces chiffres sont à la hauteur des liens sociaux culturels économiques politiques entre nos deux pays. Nous avons eu l'occasion au cours de cette journée de montrer quels atouts constituent la maîtrise de l'allemand en France et du français en

Allemagne et de présenter l'évolution de l'enseignement de ces langues dans chacun de nos deux pays,

Dans une actualité difficile, sur fond d'une réforme du collège lourde de conséquences pour l'allemand, il est important de préciser les enjeux, de pointer les difficultés et d'ouvrir des perspectives. J'espère que cette journée d'étude y a contribué.

– Thérèse CLERC –  
Présidente de l'ADEAF